



# LUMILISS®

## Désactivé

### CARACTÈRE, INTÉGRATION DANS LE SITE, ASPECT GRAVILLONNÉ.

Le LUMILISS® Désactivé est un béton décoratif mettant en valeur les granulats. Il répond aux tendances actuelles de la construction basées sur l'esthétisme en renforçant le caractère régional de l'aménagement grâce à l'utilisation de granulats issus de la pierre de construction locale.

Produit fabriqué par l'ensemble des centrales à béton prêt à l'emploi d'EDYCEM BPE.



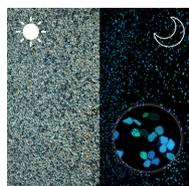
#### LES + PRODUIT LUMILISS® DÉSACTIVÉ

- **Large choix** d'aspects esthétiques.
- **Aspect proche d'un sol gravillonné.**
- **Utilisation de granulats** issus de la pierre de la région.
- **Mariage possible** avec de multiples couleurs.

La mise en place par des professionnels du bâtiment vous garantira une qualité de mise en œuvre et une garantie de résultats : durabilité, résistance à l'usure, absence de déformation ou d'ornièrage.

- **Intégration** possible par cloutage de granulats luminescents.

**Demandez conseil à votre technico-commercial béton.**



#### SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

Densité  
**2,5 T/m<sup>3</sup>**

Classes  
d'exposition  
habituelles:  
**XF1 et XF2**

Classe de  
résistance à la  
compression la  
plus courante :  
**C25/30**

Classes  
d'affaissements  
sont :  
**S2 à S4**

Conformité  
Norme  
**NF EN 206/CN**

Prescriptions  
**DTU 21**

#### VARIANTES

**Micro fibres :** absorption des contraintes de traction et amélioration de l'état de surface de vos dalles.

**Colorant :** multiples combinaisons (ocre, jaune, rouge, marron, noir, ton pierre,...). Traitement préventif nécessaire.

**Retardateur :** augmentation du temps de mise en œuvre.



## DOMAINES D'APPLICATIONS

Utilisation pour tous types d'aménagements extérieurs :

- Allées de circulations.
- Voiries de lotissement (trottoir, passages piétonniers).
- Parvis.
- Pistes cyclables.
- Descentes de garages.
- Allées de jardins.
- Terrasses...



## CONSEILS & PRÉCAUTION D'EMPLOI

- Ne jamais utiliser de vibreur.
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement suivant les normes et recommandations en vigueur (soit tous les 25 m<sup>2</sup> et tous les 5 ml dans les largeurs < 3 ml).
- Ne pas couler le béton en cas de risque de pluie.
- Respecter les règles de l'art en cas de temps froid ou chaud.
- Respecter les pentes pour évacuation des eaux.
- Protéger les abords.



ADAPTER LE CHOIX DU DÉSACTIVANT À LA TAILLE DU GRANULAT CHOISI.



## ENTRETIEN

**Traitements préventifs :** quelques semaines après la fin du chantier, appliquer un film protecteur de surface pour empêcher la pénétration des hydrocarbures et faciliter l'élimination des salissures superficielles.

**Traitements curatifs :** après quelques années d'utilisation, nettoyage pour éliminer toutes traces de souillures puis application d'un produit de traitement redonnant un aspect initial à l'ouvrage.



## MISE EN ŒUVRE DU PRODUIT

Le LUMILISS® Désactivé peut être déversé directement avec la goulotte du camion malaxeur ou mis en place par pompage :

### PHASE 1 >

**Réalisation du coffrage** et du calepinage en positionnant les joints de dilatation dans le respect des pentes pour évacuation des eaux.

### PHASE 2 >

**Mise en place d'un polyane** pour désolidarisation du support ou humidification du support à refus.

### PHASE 3 >

**Réglage, talochage et lissage et protection** des accès du chantier (pendant la période de durcissement du béton).

### PHASE 4 >

**Mise en œuvre du produit désactivant\*** à l'aide d'un pulvérisateur (application en brouillard).

*\* Utiliser le bon produit désactivant en fonction de la profondeur de gravure et de la taille du plus gros granulats retenu Dmax.*

Pour le détail de la mise en œuvre du LUMILISS® Désactivé, voir fiche "Recommandations de bonne mise en œuvre".